

La Rue & La Rue,
NOTAIRES,
Quebec.

HONORABLE W LARUE & C^L.
 W LARUE & C^L

Québec, 5 août 1901.

Joseph C.G. LaRoche, Directeur,
 "Le Sténographe Canadien",
 Montréal.

Monsieur,

Vous me demandez de vous dire ce que je pense de l'utilité de la sténographie, et c'est avec plaisir que je me joins aux hommes d'affaires, aux journalistes, aux politiciens autres qui ont eu l'avantage de se servir de ce genre d'écriture pour vous dire que pas un homme ayant tant soit peu de travail et d'écriture à faire ne voudrait s'en dispenser après qu'il en a fait l'essai.

Son usage représente une économie très appréciable de temps et d'argent, car il permet d'expédier en beaucoup moins de temps la correspondance et la rédaction de documents longs et compliqués.

Pour ma part, j'ai le plaisir de vous dire que je me suis servi de la sténographie depuis des années et que je la considère pour mon bureau une nécessité, et un facteur indispensable dans tous les bureaux et établissements considérables.

Acceptez, Monsieur, mes salutations empressées, et
 Croyez-moi, Votre tout dévoué,

